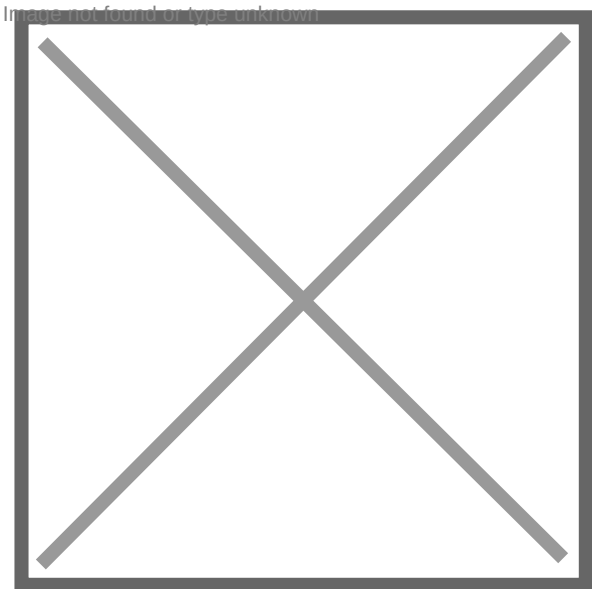




## Propriété intellectuelle et forum.

Par **Annyce**, le **16/11/2012 à 11:29**

Bonjour !  
Je suis modératrice sur un forum, et je voudrais savoir si je peux modifier le message d'un membre sous prétexte de vocabulaire grossier ou autre raison ?  
A priori, je ne souhaite pas du tout le faire, mais d'autres modérateurs pratiquent cette méthode, et j'aimerais les convaincre de l'aspect abusif de cette pratique.  
Merci de m'éclairer, si possible...

Par **Lag0**, le **16/11/2012 à 13:46**

Bonjour,  
Un forum internet est un lieu privé d'échanges.  
Ce lieu privé est géré par un règlement (une charte) qui fixe les limites et les obligations des contributeurs. Chaque contributeur accepte cette charte en venant poster sur le forum.  
Les modérateurs sont là pour veiller à ce que la charte soit respectée.  
En général, cette charte impose un langage correct sous peine de voir les posts modérés.  
Il n'y a donc rien d'abusif ici mais la simple application de la charte.

Par **Tisuisse**, le **17/11/2012 à 12:58**

Bonjour Annyce,  
Non seulement vous pouvez modifier les messages en supprimant le, ou les, passages non conformes à la charte de votre forum mais c'est votre devoir de modératrice. Il est aussi possible de bannir temporairement, voire définitivement, un internaute qui ne respecte pas la charte et ne respecte pas les autres intervenants. D'une part, les internautes qui profèrent des insultes se voient sursurés (et il n'y a rien d'illégal à ça, c'est dans votre charte) mais aussi ce devrait les amener à plus de retenues dans leurs propos.